FNEC FP
Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE
foenseignement73@laposte.net / ☏ 06 95 64 62 24
FNEC FP FO Section départementale de Savoie – 3 rue Ronde – BP 50 423 – 73 004 Chambéry Cedex

Déclaration liminaire au CTSD de Savoie du 8 avril 2021

Monsieur le directeur académique,

Alors que les établissements scolaires du premier et second degré sont entrés pour la deuxième fois dans un confinement qui ne dit pas son nom, **la FNEC-FP FO demande en urgence la vaccination pour tous les personnels de l'Education Nationale qui le souhaitent**, une vaccination inscrite dans un calendrier intégrant les agents publics et les salariés au contact des usagers, notamment dans les milieux clos.

Lors du dernier CTSD, le vendredi 26 mars 2021, vous avez dénoncé *« l'abus du CHSCT »* - nous avons bien noté l'expression - et notamment le recours, selon vous « excessif », aux fiches RSST (Santé et Sécurité au Travail) par les personnels durement éprouvés par les conséquences de la crise sanitaire qui souhaitent consigner les observations et les suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail dans ce contexte de pandémie.

Alors que les personnels sont en première ligne sur le terrain de la contagion du virus, comment est-il possible qu'un responsable de votre rang puisse ainsi parler d'abus en matière de sécurité et de prévention et, pire encore dénoncer des personnels, enseignants ou d'éducation, qui seraient « coupables » de propager l'épidémie ? **Comme nous vous l'avons déjà dit à la suite de vos courriers de novembre 2020, cette culpabilisation des personnels est insupportable et inacceptable.**

Croyez-vous honnêtement que la propagation du virus en milieu scolaire serait le fait de quelques enseignants ou AED alors qu'on les envoie sans armes au front de l'épidémie dans les établissements scolaires et qu'ils sont directement exposés au danger sur leurs lieux de travail ?

La création de postes de médecins et d'infirmières scolaires en nombre suffisant pour faire face à la crise sanitaire actuelle ne devrait-elle pas être une priorité absolue de santé publique, tout comme dans nos hôpitaux ? **Les avis votés en CHSCT académique et ministériel sont-ils appliqués ?** Ces instances ne devraient-elles pas être conservées et pérennisées pour garantir une meilleure protection des personnels ?

Vous pointez des regroupements problématiques de quelques enseignant-e-s et surveillants, ici ou là, autour d'un hypothétique café mais vous passez sous silence le fonctionnement depuis plusieurs mois des cantines scolaires où plusieurs dizaines d'élèves se côtoient depuis le début de l'année dans des conditions sanitaires improbables et inapplicables ?

Passés sous silence également les effectifs de nombreuses classes à plus de 25 élèves et jusqu'à 35 en lycées qui rendent les règles de distanciation et les gestes barrière bien incertains et aléatoires… !

Qui a cautionné cet état de fait ? Qui a décidé aujourd'hui de supprimer des classes et des postes à la rentrée 2021 surchargeant ainsi, au-delà de 25, les effectifs d'élèves dans plus de 50% des divisions de collèges ? **La FNEC FP-FO le répète, le premier des gestes barrières, c'est la création des postes nécessaires : il faut plus d'enseignants, d'AED, d'AESH et plus de personnels administratifs et médico-sociaux sous statut** et non des contractuels recrutés à la sauvette.

Il faut aussi que cesse le dénigrement des personnels en poste !

De toute part, la colère monte. Ce 8 avril 2021, les personnels du CNED et les AESH sont en grève, soutenus dans leurs revendications respectives par Force Ouvrière. Ils doivent être entendus !

Dans les documents préparatoires à ce CTSD figure « un point d'étape » sur la mise en œuvre du Service National Universel (SNU) dans notre département.

Loin d'adresser un satisfecit à cette mise en œuvre, **la FNEC-FP FO réclame l'abandon du SNU**.

Alors qu'il coupe les vivres aux associations en supprimant les emplois aidés (plus de 16 000 emplois supprimés dans les associations en deux ans), le gouvernement veut, par le biais du SNU, faire travailler les jeunes gratuitement dans celles-ci et leur demande de les encadrer.

Alors qu'il détruit les services dédiés à la jeunesse et aux sports, casse les statuts des personnels, projette de privatiser une partie des missions, réduit le budget dédié à ces champs, poursuit la réduction des emplois « jeunesse et sports » et prépare une énième réforme pour réduire à néant les missions d'Etat dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et des politiques sportives, le gouvernement instaure le SNU et demande à ces personnels de le mettre en place.

FO refusera d'être un instrument au service de la mise en place de cette politique d'exploitation de la jeunesse et de destruction de la vie associative et des missions de ses personnels. **Notre syndicat est** par ailleurs **opposé à l'embrigadement de la jeunesse dans des structures paramilitaires en milieu scolaire dont un des objectifs est de promouvoir les métiers d'armes et d'en favoriser la stratégie de recrutement.**

Nous vous remercions de votre attention.

Pierre GARINO
Membre du CTSD73